

N° 65

BULLETIN OFFICIEL DE LA BANQUE DE FRANCE

MAI 2004



AVERTISSEMENT

Le *Bulletin officiel de la Banque de France* diffuse mensuellement, à compter de janvier 1999, les textes officiels de la Banque de France, du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement et de la Commission bancaire, ainsi que les références de textes divers relatifs à la monnaie, à l'épargne, au crédit et au change, précédemment inclus dans le *Bulletin de la Banque de France*.

Cette publication est disponible à la direction de la Communication de la Banque de France (service Relations avec le public), 48 rue Croix des Petits Champs, 75001 Paris, où les textes mentionnés peuvent être consultés, ainsi que dans toutes les succursales de la Banque de France.

Son contenu est également accessible sur l'internet (www.banque-france.fr/fr/textes/main.htm).

Parallèlement à sa version imprimée, la présente publication est accessible sur l'internet (www.banque-france.fr/fr/textes/main.htm). Les textes mentionnés sont, par ailleurs, consultables à la direction de la Communication de la Banque de France (service Relations avec le public, 48 rue Croix des Petits Champs 75001 Paris¹) et dans toutes les succursales de la Banque de France.

Sommaire

Page

Bulletin officiel de la Banque de France, du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, de la Commission bancaire

Banque de France

DR n° 2116 du 1 ^{er} avril 2004 : organisation de la direction générale des Opérations	5
DR n° 2117 du 14 avril 2004 : pensions	7
Arrêté du Conseil général du 12 mai 2004 relatif à la mise en place d'un traitement automatisé d'informations nominatives « DEONTO » dédié à la gestion des mesures d'application du <i>Code de déontologie financière</i>	9

Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement

Modifications apportées à la liste des établissements de crédit	
– en mars 2004	11
– au premier trimestre 2004	13
Modifications apportées à la liste des entreprises d'investissement	
– en mars 2004	17
Modifications apportées à la liste des prestataires de services d'investissement habilités à exercer en France	
– au premier trimestre 2004	19

Textes divers concernant la monnaie, l'épargne, le crédit et le change

Banque de France

Adjudication d'obligations assimilables du Trésor	25
Adjudication d'obligations assimilables du Trésor indexées	25
Adjudications de bons du Trésor à taux fixe et à intérêts précomptés	25
Adjudication de bons du Trésor à taux fixe et à intérêts annuels	25

¹ Heures d'ouverture : 9 h 30 – 16 h 00 – Tél. : 01 42 92 39 08 – Télécopie : 01 42 92 39 40
Les demandes d'abonnement à la publication, fournies gracieusement, sont également à transmettre à cette unité.

Bulletin officiel de la Banque de France, du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, de la Commission bancaire

Textes publiés en application de la loi du 17 juillet 1978

Banque de France

*Extrait du registre des décisions
de M. le gouverneur de la Banque de France*

DR n° 2116 du 1^{er} avril 2004

*Organisation de la direction générale
des Opérations*

Section 1

Le gouverneur de la Banque de France

Décide.

Cf. DR n° 2118 du 12.05.2004 (article 3 modifié)

Article premier

Le service des Titres de créances négociables de la direction des Opérations de marché est rattaché à la direction des Études de marché et des Relations avec la place.

Article 2

La direction des Opérations de marché regroupe :

- le service de Gestion des réserves de change ;
- le service de Suivi et d'Animation des marchés ;
- le service de Mise en œuvre de la politique monétaire ;
- la cellule Informatique de la salle des marchés.

Article 3

La direction des Études de marché et des Relations avec la place regroupe :

- le service des Relations avec la place ;
- le service des Études sur les marchés et la stabilité financière ;
- le service des Titres de créances négociables.

Article 4

La présente décision prend effet immédiatement. Elle modifie la décision réglementaire n° 2094 (article 3) du 29 décembre 2003.

Christian NOYER

*Extrait du registre des décisions
de M. le gouverneur de la Banque de France*

DR n° 2117 du 14 avril 2004

Pensions

Section 24

Le gouverneur de la Banque de France,

Vu le règlement des retraites des agents titulaires de la Banque de France fixé par le décret n° 68 300 du 29 mars 1968 ;

Vu la décision réglementaire n° 2081 du 16 avril 2003 ;

Vu la délibération du Conseil général du 8 avril 2004 ;

Décide.

Article premier

Pour l'application des dispositions de l'article 22 du règlement des retraites relatives au calcul du minimum de pension, le traitement à prendre en considération pour la détermination du traitement brut afférent à l'indice 100 est celui qui correspond à l'indice 182 à compter du 1^{er} janvier 2004.

Article 2

La présente décision se substitue à la décision réglementaire n° 2081.

Christian NOYER

**Arrêté du Conseil général
relatif à la mise en place
d'un traitement automatisé
d'informations nominatives
« DEONTO » dédié à la gestion
des mesures d'application
du Code de déontologie financière**

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée ;

Vu le décret n° 78-774 du 17 juillet 1978 modifié ;

Vu le titre IV du livre premier du *Code monétaire et financier* ;

Vu l'avis de la Commission nationale de l'informatique et libertés réputé favorable à compter du 5 janvier 2004 ;

Vu le *Code de déontologie financière* ;

Le Conseil général,

sur le rapport du gouverneur,

Arrête.

Article premier

Il est créé à la Délégation à la déontologie un traitement automatisé d'informations nominatives dénommé « DEONTO » dont l'objet est de faciliter le suivi du respect de certaines règles propres au fonctionnement des marchés financiers par les agents de la Banque de France occupant des fonctions susceptibles de donner accès à des informations privilégiées et à des informations non publiques sur les entreprises et les établissements de crédit.

Les informations nominatives enregistrées sont communiquées par les unités administratives. Ces dernières peuvent constituer localement des fichiers bureautiques qui ne devront contenir d'autres données que celles citées à l'article 2, relatives aux agents de leur ressort.

Article 2

Les catégories d'informations enregistrées sont les suivantes :

- identité : civilité, nom, prénoms, nom marital ou d'usage, n° matricule ;
- situation administrative : grade, affectation, fonction « sensible » occupée par l'agent, liste d'appartenance de la fonction, date d'inscription ou de radiation dans une fonction.

Article 3

Les destinataires des informations enregistrées sont, outre la Délégation à la déontologie, le gouvernement de la Banque de France, les unités administratives (UA) pour les agents relevant de leur autorité, les services de contrôle interne.

Article 4

Les droits d'accès, de communication et de rectification, prévus par les articles 34 à 36 de la loi du 6 janvier 1978, peuvent s'exercer auprès de l'UA d'affectation de l'agent (pour les fichiers tenus par les UA), de la Délégation à la déontologie (pour l'application « DEONTO »).

Article 5

Le droit d'opposition prévu au titre de l'article 26 de la loi du 6 janvier 1978 susvisée ne s'applique pas au présent traitement.

Article 6

Le délégué à la déontologie est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel de la Banque de France* et diffusé par voie de circulaire auprès de l'ensemble du personnel.

Fait à Paris, le 12 mai 2004

Pour le Conseil général,
Le gouverneur de la Banque de France, président,
Christian NOYER

Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER)

Décisions de retrait d'agrément prises au cours du mois de mars 2004

(Hors retraits motivés par le transfert,
à un ou plusieurs autres établissements de crédit agréés,
de la propriété de l'ensemble des éléments actifs et passifs
lié à l'activité bancaire)

État néant

MODIFICATIONS APPORTÉES A LA LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER)

Agréments, retraits d'agrément et autres modifications devenus effectifs et décisions de retrait à effet différé prises au cours du premier trimestre 2004

A. ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AGRÉÉS EN FRANCE

1. Établissements habilités à traiter toutes les opérations de banque

1.1. Banques

– Sociétés de droit français adhérant à la Fédération bancaire française

Retrait d'agrément

- ◆ Banque Alcyon, société anonyme, Nanterre (Hauts-de-Seine)
- ◆ Banque française de l'Orient (BFO), société anonyme, Paris, prise d'effet le 31 janvier 2004
- ◆ Banque Leumi, société anonyme, Paris, prise d'effet le 31 mars 2004
- ◆ Banque Worms, société anonyme, Puteaux (Hauts-de-Seine), prise d'effet le 15 avril 2004

Modifications

- ◆ Groupama banque, société anonyme, Montreuil (Seine-St-Denis)
au lieu de
Groupama banque, société anonyme, Paris

1.2. Banques mutualistes ou coopératives

– Établissements affiliés à la Banque fédérale des banques populaires

Retrait d'agrément

- ◆ Banque populaire du Haut-Rhin, société anonyme coopérative de banque populaire – art. L.512-2 et suivants, Sausheim (Haut-Rhin)

2. Sociétés financières

2.6. Sociétés à statut particulier adhérant à l'Association française des sociétés financières (ASF)

Retrait d'agrément

- ◆ Société de caution mutuelle Centre Atlantique des négociants en céréales, société coopérative de caution mutuelle – art. L.515-4 à L.515-12, Poitiers (Vienne)
- ◆ Tourisme-Expansion, société coopérative de caution mutuelle – art. L.515-4 à L.515-12, Paris

Modifications

- ◆ Société de crédit pour le développement de la Guadeloupe (SODEGA), société anonyme, Les Abymes (Guadeloupe)
au lieu de
Société de crédit pour le développement de la Guadeloupe (SODEGA), société anonyme d'économie mixte, Les Abymes (Guadeloupe)
- ◆ Société de crédit pour le développement de la Martinique (SODEMA), société anonyme, Fort-de-France (Martinique)
au lieu de
Société de crédit pour le développement de la Martinique (SODEMA), société anonyme d'économie mixte, Fort-de-France (Martinique)
- ◆ Société financière pour le développement économique de la Guyane (SOFIDEG), société anonyme, Cayenne (Guyane)
au lieu de
Société financière pour le développement économique de la Guyane (SOFIDEG), société anonyme d'économie mixte, Cayenne (Guyane)
- ◆ Société financière pour le développement de la Réunion (SOFIDER), société anonyme, Saint-Denis (La Réunion)
au lieu de
Société financière pour le développement de la Réunion (SOFIDER), société anonyme d'économie mixte, Saint-Denis (La Réunion)

2.7. Sociétés financières exerçant divers types d'activités adhérent à l'ASF

Agrément

- ◆ Domofinance, société anonyme, Paris
- ◆ MFF, société par actions simplifiée, Puteaux (Hauts-de-Seine)

Retrait d'agrément

- ◆ Batiroc Centre – Baticentre, société anonyme, Orléans (Loiret)
- ◆ Corse garantie, société anonyme, Ajaccio (Corse)
- ◆ London forfaiting à Paris SA, société anonyme, Paris
- ◆ Société financière de dépôts et de placements – Sofidep, société anonyme, Paris
- ◆ Société française du chèque de voyage, société anonyme, Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine)

Modifications

- ◆ GE Capital équipement finance, société en commandite simple, Nanterre (Hauts-de-Seine)
au lieu de
GE Capital équipement finance, société par actions simplifiée, Nanterre (Hauts-de-Seine)
- ◆ Slibailautos, société anonyme, Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)
au lieu de
Slibailautos, société anonyme, Paris
- ◆ Transfact, société anonyme, Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)
au lieu de
Transfact, société anonyme, Paris

2.9. Sociétés financières exerçant divers types d'activités en instance d'adhésion

Modifications

- ◆ Nord Financement, société anonyme coopérative, Lille (Nord)
au lieu de
Nord Financement, société anonyme coopérative, Marcq-en-Baroeul (Nord)

B. ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN EXERÇANT EN LIBRE ÉTABLISSEMENT (SUCCURSALES)

Ajouter

- ◆ Pictet & Cie (Europe) SA, établissement de crédit de l'EEE, succursale et LPS, Paris, Luxembourg (LU)

Supprimer

- ◆ Banca popolare di Bergamo – Credito Varesino srl « Banca popolare di Bergamo – CVsrl », succursale, Lyon (Rhône), Bergame (IT)

Modifier

- ◆ Svenska handelsbanken AB (publ), établissement de crédit de l'EEE, succursale et LPS, Paris, Stockholm (SE)
au lieu de
Svenska handelsbanken AB (publ) – Handelsbanken securities, corporate finance, établissement de crédit de l'EEE, succursale et LPS, Paris, Stockholm (SE)

C. ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AGRÉÉS POUR EXERCER LEUR ACTIVITÉ À MONACO

1. Établissements habilités à traiter toutes les opérations de banque

1.1. Banques

– Sociétés de droit monégasque adhérant à la Fédération bancaire française

Modifications

- ◆ HSBC Private bank (Monaco) SA, société anonyme, Monaco (Monaco)
au lieu de
HSBC Republic bank (Monaco) SA, société anonyme, Monaco (Monaco)

D. ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN EXERÇANT EN LIBRE PRESTATION DE SERVICE

1. Établissements de crédit

Ajouter

- ◆ Banca Caboto SpA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Milan (IT)
- ◆ Banco comercial português SA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Porto (PT)
- ◆ DNB Nor bank ASA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Oslo (NO)

Retrait d'agrément

- ◆ Den norske bank ASA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Oslo (NO)

Modifier

- ◆ HSBC Dewaay SA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Bruxelles (BE)
au lieu de
Banque Dewaay SA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Bruxelles (BE)
- ◆ HSBC Private bank (UK) limited, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Londres (GB)
au lieu de
HSBC Republic bank (UK) Ltd, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Londres (GB)
- ◆ Pictet & Cie (Europe) SA, établissement de crédit de l'EEE, succursale et LPS, Paris, Luxembourg (LU)
au lieu de
Pictet & Cie (Europe) SA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Luxembourg (LU)
- ◆ Svenska handelsbanken AB (publ), établissement de crédit de l'EEE, succursale et LPS, Paris, Stockholm (SE)
au lieu de
Svenska handelsbanken AB (publ) – Handelsbanken securities, corporate finance, établissement de crédit de l'EEE, succursale et LPS, Paris, Stockholm (SE)

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA LISTE DES ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

(CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER)

Décisions de retrait d'agrément prises au cours du mois de mars 2004

(Hors retraits motivés par le transfert,
à un ou plusieurs autres prestataires de services d'investissement agréés,
de la propriété de l'ensemble des éléments actifs et passifs
lié à l'activité de prestataire de services d'investissement)

État néant

**MODIFICATIONS APPORTÉES À LA LISTE DES PRESTATAIRES DE SERVICES
D'INVESTISSEMENT HABILITÉS À EXERCER EN FRANCE**

(CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER)

**Ajouts, suppressions et autres modifications devenus effectifs
et décisions de retrait à effet différé prises
au cours du premier trimestre 2004**

PRESTATAIRES EN EXERCICE

1. Prestataires agréés en France

1.1. Établissements de crédit *

1.1.1. Sociétés de droit français

Supprimer

- ◆ Banque française de l'Orient (BFO), société anonyme, Paris, 1, 2, 3, 4, 5, 6, prise d'effet le 31 janvier 2004
- ◆ Banque Leumi, société anonyme, Paris, 1, prise d'effet le 31 mars 2004
- ◆ Banque Worms, société anonyme, Puteaux (Hauts-de-Seine), 1, prise d'effet le 15 avril 2004
- ◆ Barclays France, société anonyme, Paris, 1, 2, 3, 4, 5, 6
- ◆ Société financière de dépôts et de placements – Sofidep, société anonyme, Paris, 1, 2, 4

Modifier

- ◆ Groupama banque, société anonyme, Montreuil (Seine-St-Denis), 1
au lieu de
Groupama banque, société anonyme, Paris, 1

1.1.2. Succursales d'établissements ayant leur siège dans des pays tiers

Supprimer

- ◆ Australia and New Zealand banking group limited, succursale, Paris, Melbourne (AU), 1

1.2. Entreprises d'investissement agréées par le CECEI *

Supprimer

- ◆ E-Rothschild Services, société anonyme, Paris, 1

Modifier

- ◆ Arkéon finance, société anonyme, Paris, 1, 2, 6
au lieu de
Arkeon finance, société anonyme, Paris, 1, 2, 6
- ◆ Fongépar, société anonyme, Paris, 1
au lieu de
Fongepar, société anonyme, Paris, 1
- ◆ Georget courtage européen, société anonyme, Bordeaux (Gironde), 1
au lieu de
Georget courtage européen, société anonyme, Bordeaux (Gironde), 1, 2
- ◆ HPC, société anonyme, Paris, 1, 2, 3
au lieu de
HPC, société anonyme, Paris, 1, 2

1.3. Sociétés de gestion de portefeuille agréées par l’Autorité des marchés financiers *

Publication spécifique

2. Établissements de l’Espace économique européen exerçant en libre établissement (succursales)

2.1. Succursales d’établissements de crédit **

Ajouter

- ◆ Pictet & Cie (Europe) SA, établissement de crédit de l’EEE, succursale et LPS, Paris, Luxembourg (LU), 7a, 7b, 7c, 7d, 7e, 8, 11

Supprimer

- ◆ Banca popolare di Bergamo – Credito Varesino srl « Banca popolare di Bergamo – CVsrl », succursale, Lyon (Rhône), Bergame (IT), 7a, 7b, 7c, 7d, 7e, 8, 11

Modifier

- ◆ Svenska handelsbanken AB (publ), établissement de crédit de l’EEE, succursale et LPS, Paris, Stockholm (SE), 7e, 8
au lieu de
Svenska handelsbanken AB (publ) – Handelsbanken securities, corporate finance, établissement de crédit de l’EEE, succursale et LPS, Paris, Stockholm (SE), 7e, 8

2.2. Succursales d'entreprises d'investissement ***

Ajouter

- ◆ Storebrand kapitalforvaltning ASA, succursale, Paris, Oslo (NO), 3

3. Établissements de l'Espace économique européen intervenant en libre prestation de services

3.1. Établissements de crédit **

Ajouter

- ◆ Banca Caboto SpA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Milan (IT), 7a, 7b, 7c, 7d, 7e, 8
- ◆ Banco comercial português SA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Porto (PT), 7a, 7b, 7c, 7d, 7e, 8, 11
- ◆ DNB Nor bank ASA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Oslo (NO), 7a, 7b, 7c, 7d, 7e, 8, 11

Supprimer

- ◆ Den norske bank ASA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Oslo (NO), 7a, 7b, 7c, 7d, 7e, 8, 11

Modifier

- ◆ HSBC Dewaay SA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Bruxelles (BE), 7c, 7e
au lieu de
Banque Dewaay SA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Bruxelles (BE), 7c, 7e
- ◆ HSBC Private bank (UK) limited, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Londres (GB), 7a, 7b, 7c, 7d, 7e, 8, 11
au lieu de
HSBC Republic bank (UK) Ltd, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Londres (GB), 7a, 7b, 7c, 7d, 7e, 8, 11
- ◆ Pictet & Cie (Europe) SA, établissement de crédit de l'EEE, succursale et LPS, Paris, Luxembourg (LU), 7e
au lieu de
Pictet & Cie (Europe) SA, établissement de crédit de l'EEE, LPS, Luxembourg (LU), 7e
- ◆ Svenska handelsbanken AB (publ), établissement de crédit de l'EEE, succursale et LPS, Paris, Stockholm (SE), 7a, 7b, 7c, 7d, 7e
au lieu de
Svenska handelsbanken AB (publ) – Handelsbanken securities, corporate finance, établissement de crédit de l'EEE, succursale et LPS, Paris, Stockholm (SE), 7a, 7b, 7c, 7d, 7e

3.2. Entreprises d'investissement ***

Ajouter

- ◆ AIM Trading SA, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Rijmenam (BE), 3
- ◆ Cappadocia investments limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 3
- ◆ Carmignac gestion Luxembourg SA, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Luxembourg (LU), 1a, 3
- ◆ Equilend Europe limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 1b
- ◆ Fenchurch advisory partners limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a
- ◆ Fidentiis equities, sociedad de valores, SA, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Madrid (ES), 1a
- ◆ Giubergia UBS Sim SpA, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Milan (IT), 1a, 1b, 2, 4
- ◆ Gradient advisory Ltd, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Marlborough (GB), 1a
- ◆ Hermes investment management limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 1b, 3, 4
- ◆ IMC Options BV, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Amsterdam (NL), 2
- ◆ Kempen capital management (UK) limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Edimbourg (GB), 3
- ◆ Lone Star management Europe Ltd, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a
- ◆ Macquarie investment management (UK) limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a
- ◆ Nevastar finance limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 1b, 3
- ◆ Petercam capital (UK) limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a
- ◆ Transparent capital Ltd, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Richmond (GB), 1a
- ◆ Triple assets investment services BV, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Maastricht (NL), 3

Supprimer

- ◆ Baring private investment management limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 1b, 4
- ◆ BBVA Bolsa, sociedad de valores, SA, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Bilbao (ES), 1a, 1b, 2, 4
- ◆ Beusmans & Houben vermogensbeheer, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Maastricht (NL), 1a, 3
- ◆ Caboto IntesaBci Sim SpA, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Milan (IT), 1b, 2
- ◆ Capel-cure Sharp, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 1b, 3,4
- ◆ Cathay financial limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 1b, 2
- ◆ Credit suisse securities Ltd, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 2, 4
- ◆ Crosby MTM limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a
- ◆ EO plc, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 1b, 4
- ◆ Finanser – Sociedade financeira de corretagem, SA, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Lisbonne (PT), 1b, 2
- ◆ Neilson management limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 2, 3
- ◆ Option trading company, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Bruxelles (BE), 2
- ◆ RKR corporate finance limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a
- ◆ Stephen Rose & partners Ltd, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 1b

- ◆ Sungard global execution services limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1b, 2

Modifier

- ◆ Cargill investor services Ltd, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Cobham (GB), 1a, 1b, 2, 3
au lieu de
Cargill investor services Ltd, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 1b
- ◆ Conning asset management (Europe) limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Dublin (IE), 1a, 3
au lieu de
Swiss Re asset management (Ireland) limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Dublin (IE), 1a, 3
- ◆ DMR Finance SA, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Bruxelles (BE), 1a, 1b, 2
au lieu de
De Moffarts Rolin Jacquemyns SA, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Bruxelles (BE), 1a, 1b, 2
- ◆ E*Trade securities limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1b, 2
au lieu de
E*Trade institutional securities limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1b, 2
- ◆ Fortis prime fund solutions UK limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 1b
au lieu de
Meespierson securities (UK) Ltd, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a, 1b
- ◆ JP Morgan Fleming asset management (London) limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1b, 3, 4
au lieu de
Chase asset management (London) limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1b, 3, 4
- ◆ Legg Mason investments (Europe) limited, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a
au lieu de
LeggMason investors asset managers PLC, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1a
- ◆ RW day & Co Ltd, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Lincoln (GB), 1b, 2
au lieu de
RW day & Co Ltd, entreprise d'investissement de l'EEE, LPS, Londres (GB), 1b, 2

* Services visés à l'article L.321-1 du *Code monétaire et financier*

- 1 La réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers
- 2 L'exécution d'ordres pour le compte de tiers
- 3 La négociation pour compte propre
- 4 La gestion de portefeuille pour le compte de tiers
- 5 La prise ferme
- 6 Le placement

** Services visés à l'annexe de la directive de coordination bancaire 2000/12

- 7a Transactions pour compte propre ou pour compte de la clientèle sur les instruments du marché monétaire
- 7b Transactions pour compte propre ou pour compte de la clientèle sur marchés de change
- 7c Transactions pour compte propre ou pour compte de la clientèle sur instruments financiers à terme-options
- 7d Transactions pour compte propre ou pour compte de la clientèle sur devises ou taux d'intérêt
- 7e Transactions pour compte propre ou pour compte de la clientèle sur valeurs mobilières
- 8 Participation aux émissions de titres
- 11 Gestion ou conseil en gestion de patrimoine

*** Services visés à la section A de l'annexe à la directive 93/22 concernant les services d'investissement

**** Directive 89/646

Section A : services d'investissement

- 1a La réception et la transmission d'ordres pour le compte d'investisseurs
- 1b L'exécution d'ordres pour le compte de tiers
- 2 La négociation pour compte propre
- 3 La gestion de portefeuille pour le compte d'investisseurs
- 4 La prise ferme et/ou le placement d'émissions d'instruments financiers

Section C : services auxiliaires

- 1 Conservation et administration pour un ou plusieurs instruments énumérés à la section B
- 2 Location de coffres
- 3 Octroi de crédits ou de prêts à un investisseur pour lui permettre d'effectuer une transaction sur un ou plusieurs instruments
- 4 Conseil aux entreprises en matière de structure du capital, de stratégie industrielle et de questions connexes
- 5 Services liés à la prise ferme
- 6 Conseils en investissement portant sur un ou plusieurs instruments
- 7 Service de change lorsque ce service est lié à la fourniture de services d'investissement

Agrément limité

- 1 Agrément limité à certaines opérations de banque
- 2 Caisse de crédit municipal dont l'agrément est limité aux prêts sur gages
- 3 Entreprise d'investissement dont l'agrément pour le service d'investissement de négociation pour compte propre est limité aux opérations liées afférentes à des ordres stipulés à règlement-livraison différés (OSRD)

Textes divers concernant la monnaie, l'épargne, le crédit et le change

Banque de France

du 1^{er} au 30 avril 2004

*Adjudication d'obligations assimilables
du Trésor (OAT)
4,75 % 25 avril 2035
(Communiqué de la Banque de France)*

– en date du 1^{er} avril 2004 ¹

*Adjudication d'obligations assimilables
du Trésor indexées
OAT€i 3 % 25 juillet 2012
OATi 2,50 % 25 juillet 2013
(Communiqué de la Banque de France)*

– en date du 15 avril 2004 ¹

*Adjudications de bons du Trésor à taux fixe
et à intérêts précomptés (BTF)
(Communiqué de la Banque de France)*

– en date du 5 avril 2004 ¹

– en date du 13 avril 2004 ¹

– en date du 19 avril 2004 ¹

– en date du 26 avril 2004 ¹

*Adjudication de bons du Trésor à taux fixe
et à intérêts annuels (BTAN)
2,25 % 12 mars 2006
3,50 % 12 janvier 2009
(Communiqué de la Banque de France)*

– en date du 15 avril 2004 ¹

¹ Le détail des opérations peut être consulté sur l'internet
en composant : www.banque-france.fr/fr/actu/main.htm

ISSN : 1293-271X

Rédacteur en chef : Jean-Yves GREUET
Chef du service
des Publications économiques
de la Banque de France
Tél. : 01 42 92 29 27

Directeur de la publication : Marc-Olivier STRAUSS-KAHN
Directeur général des Études
et des Relations internationales
de la Banque de France

Imprimerie de la Banque de France
Ateliers SIMA
Dépôt légal : Juin 2004